

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

27 / 11 / 2014

Dossier complet le

11 / 12 / 2014

N° d'enregistrement

2014-0666

1. Intitulé du projet

Défrichement d'un terrain de 1ha 57a 87ca dans le but de construire une maison de 66,56 m2, de planter des arbres fruitiers et de créer un poulailler d'une dizaine de poules

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom GUNS

Prénom GONTRAN

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	Défrichement de 1ha 57a 87ca (procédure "cas par cas" demandée par la DDTM59)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'un terrain de 1ha 57a 87ca dans le but de construire une maison de 66,56 m2 et de planter des arbres fruitiers

4.2 Objectifs du projet

Le coin est joli et au calme dans le bocage. Ce sera d'abord une résidence secondaire puis ensuite notre résidence principale quand nous serons en retraite si tout se passe bien

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

le défrichement de la centaine de peupliers sera réalisé par abattage traditionnel, débardage mécanisés et arrachage de souches entre octobre 2015 et décembre 2017.

L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par le chemin du Grand Sart ou sera stocké sur place pour faire du bois de chauffage pour notre consommation personnelle.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement.

La phase d'exploitation sur la petite partie constructible de 800 m² avec un COS de 0,7 se fera par la construction d'une petite maison de 66,56 m² et d'un petit hangar de 20 m² environ .

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- autorisation de défrichement faite à la DDTM59 de Lille (qui demande la procédure "étude au cas par cas")
- autorisation de permis de construire faite à la mairie de Gommegnies

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

autorisation de défrichement faite à la DDTM59 de Lille (qui demande la procédure "étude au cas par cas")

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- superficie défrichée	1ha 57a 87ca
- superficie construction maison	66,56 m ²
- superficie hangar	20 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

1101 le petit chemin
lieu dit le grand
sart
59144 Gommegnies

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 43 ' 47 " 1 Lat. 50 ° 15 ' 34 " 9

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

construction d'une petite maison

de 66,56 m² et d'un petit hangar de 20 m² environ

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

UNE PEUPLERAIE

La parcelle est identifiée au POS sur une profondeur d'environ 45 mètres en partant du Petit Chemin en zone urbaine UB à vocation d'habitation.

Le surplus est identifié en zone naturelle ND. (voir cadastre joint)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DU 22/02/1992
- ZNIEFF

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	COMPLEXE BOCAGER DE GOMMEGNIES ET JOLIMETZ
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRn INONDATION Zone de sismicité 3
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Je ne pense pas
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	sauf pour la construction de la maison qui est sur un terrain à bâtir
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	PPRn INONDATION Zone de sismicité 3
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRn INONDATION Zone de sismicité 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

C'est la DDTM59 service eau environnement qui demande cette procédure après plus de 3 mois d'étude de mon dossier, ils doivent considérer que mon projet le nécessite.

Personnellement je trouve que les peupleraies ne valorisent pas beaucoup le bocage traditionnel de l'Avesnois. Je préfère les pâtures traditionnelles entourées de haies avec quelques pommiers, poiriers ou pruniers. C'est ce que je voudrais faire.

Je pense aussi créer un potager et un poulailler (comme le voisin) pour mes besoins personnels. Je vais construire une petite maison et un hangar pour ranger les outils.

Il y a sans doute des dossiers plus importants à s'occuper.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PERMIS DE CONSTRUIRE Courier à la DREAL en date du 2/12/2014

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

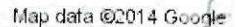
LILLE

le,

01/12/14

Signature

[Signature manuscrite]



Annexe 2 4/9

Google

Adresse 1249 Rue du Grand Sart
59144 Gommegnies

Le petit chemin est un chemin parallèle à la rue du grand sart et "perpendiculaire" à la chaussée Brunehaut





ANGLE PRISE DE VUE

N.D

Unhex 3

42



U.B.

Annexe 4 7/2

Maison à construire



ND

U.B. Annexe 4 2/2



Annexe 5 1/2

ND

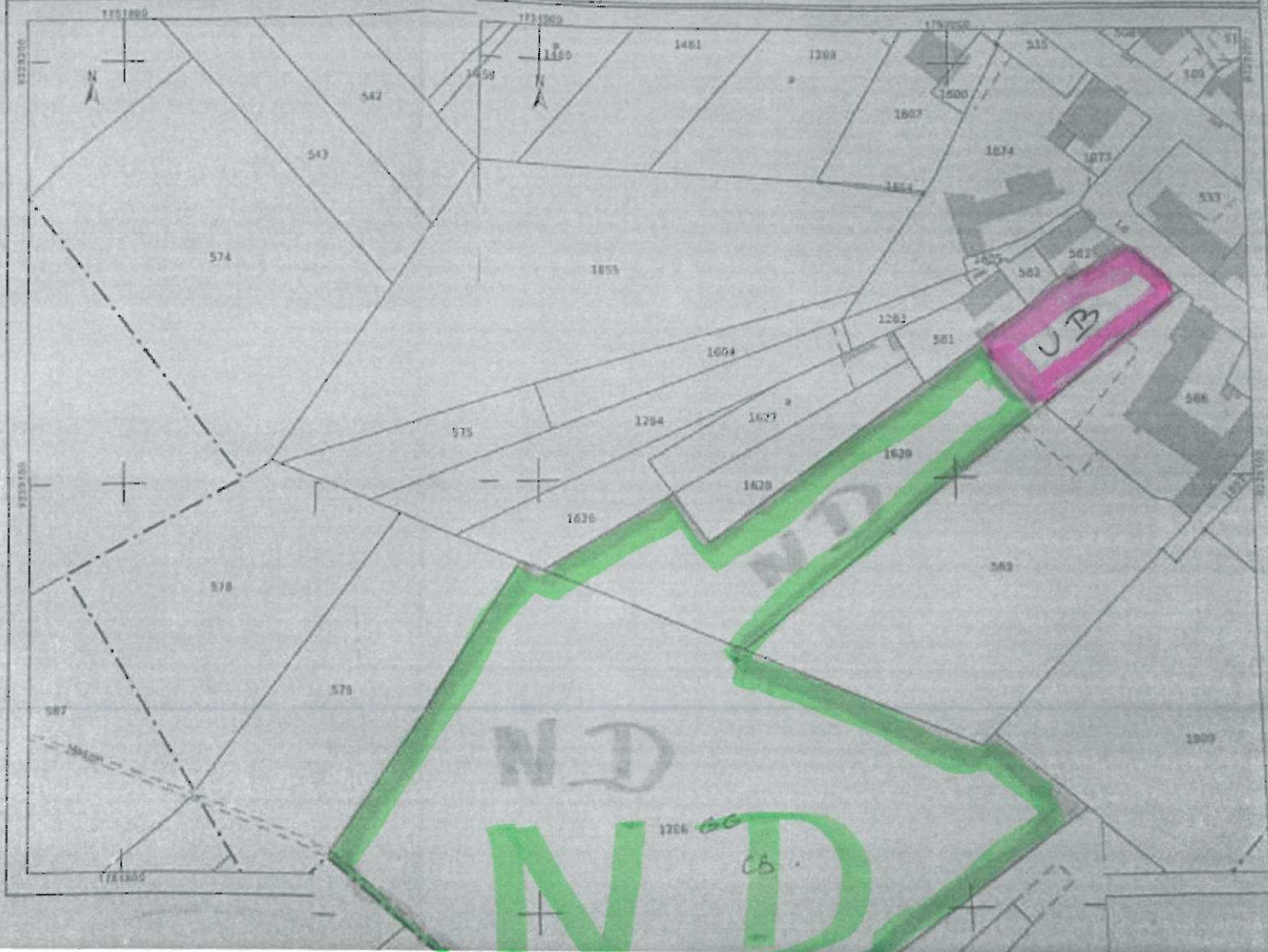
Échelle d'origine : 1/5000
Échelle actuelle : 1/5000
Date d'émission : 06/04/2013
(Bureau National de l'Énergie)
Coordonnées en projection : NAD 83 / UTM
© 2012 Ministère de l'Énergie et des
Finances

Section D

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle actuelle : 1/5000
Date d'émission : 06/04/2013
(Bureau National de l'Énergie)
Coordonnées en projection : NAD 83 / UTM
© 2012 Ministère de l'Énergie et des
Finances

Descripteur de plan (voir les annexes par :)

annexe 5 1/2



Annexe 5 1/2

DAT
11 DEC. 2014
2014-0666

4 DEC. 2014

Gontran GUNS
15 av champ de courses
59130 Lambersart

le 2 décembre 2014

DREAL Nord - Pas-de-Calais
Service Énergie, Climat, Logement, Aménagement

LRAR

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 01/12/2014.

En complément des documents déjà envoyés, vous trouverez ci-joint :

- le cerfa avec le paragraphe 5.1 du Cerfa complété comme demandé (+ en pièce jointe copie du cadastre en couleur verte pour la zone ND et rose pour la zone UB).
- concernant vos demandes de compléments d'information sur le défrichement :
 - I. ce qui motive l'abattage de toute la peupleraie pour la construction d'une maison de 66 m² : plantation d'arbres fruitiers traditionnels de l'Avesnois, reconstitution du bocage traditionnel avec pâture entourée de haies pour accueillir un cheval. Recherche d'un ensoleillement maximum de la maison pour capter la chaleur naturelle du soleil (la peupleraie est orientée sud-ouest)
 - II. âge des peupliers : je ne sais pas, ils ne sont pas très gros, entre 20 et 30 ans peut-être (voir photo couleur jointe)
 - III. les modalités d'abattage permettant de limiter les impacts sur le milieu naturel : abattage entre octobre et fin janvier quand la sève est au plus bas
- je n'ai pas d'imprimante couleur mais je vous joins 1 photo couleur prise cet été, une vue aérienne couleur, une copie du cadastre en couleur obtenue par l'architecte sur laquelle figure l'implantation de la maison l'appréhension du projet dans son contexte. D'autres plans se trouvent dans la demande de permis de construire que je vous ai déjà envoyée en pièce jointe dans mon courrier datée du 20/11/14. Je vous joins également des impression de "google maps" facilitant la localisation du projet situé 1101 le petit chemin, lieu dit le grand sart, 59144 Gommegnies.

Je me tiens à votre disposition pour effectuer une visite sur site si vous le désirez.

Cordialement.

YJ-45